

AVIS Conseil de Développement

Actualisation Projet de Territoire

Dimension : Territoire en Transition écologique

Le document fourni par la CCPC « Réussir collectivement le pari d'une transition écologique profitable à tous » nous a rassurés par rapport aux grandes lignes succinctes écrites dans le document « Actualisation du Territoire » qui ne nous semblait pas très motivant.

Les 4 axes :

- Faire de la Pévèle un territoire de référence
 - Réussir à concilier préservation et attractivité, garants d'un territoire rural à vocation agricole
 - Reconquérir la qualité écologique de nos espaces et développer la biodiversité
 - Réduire les risques d'inondation et préserver les milieux aquatiques
- reprenant, pour chaque thèmes,
les actions réalisées
les précisions 2021
les actions à réaliser en 2020/206,
nous semblent pertinents.

Sont évoqués :

- Les équipements exemplaires des entreprises,
- Un territoire à énergie positive,
- le zéro déchet, zéro gaspillage et la valorisation des déchets
- un territoire à vocation agricole
- des projets d'aménagement durable conjuguant qualité urbaine, architecturale, énergétique et environnementale (prise en compte de la biodiversité)
- la requalification environnementale et paysagère des parcs d'activité et zones commerciales
- L'entretien et la gestion écologique des espaces
- Mobiliser les habitants à la préservation de l'environnement
- Assurer la gestion cohérente des bassins versants
- Révéler le patrimoine « MARQUE »

NOS REMARQUES :

- Nous aurons bien des propositions concrètes à faire sur la plupart des sujets évoqués et d'ores et déjà, nous attirons l'attention sur 3 points :

- Il est impératif de donner sa juste place « **aux agricultures** », activité économique qui a été le parent pauvre de la précédente mandature.

Les sujets environnementaux ne peuvent se traiter sans cette dimension.

